



Assemblée Générale de la Section Marne de la Société de Membres de la Légion d'Honneur

1. PROGRAMME

L'Assemblée Générale se déroulera à Avize à la salle des Fêtes

- 9h30 Accueil et émargement, enregistrement des pouvoirs
- 10h15 Ouverture de l'assemblée générale
- 11h45 Clôture de l'assemblée générale
- 12h Vin d'Honneur et dépôt de gerbe
- 13h Déjeuner sur place
- L'après- midi (sous réserve), rencontre pour ceux qui le souhaiteront au Viti campus d'Avize.

2. PROJET D'ORDRE DU JOUR

- . Ouverture de l'Assemblée par Sophie Signolle, Présidente de la Section
- . Approbation de l'ordre du jour
- . Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2025
- . Rapport d'activités 2026
- . Rapport de trésorerie par le trésorier Philippe Mascia
- . Rapport moral de la Présidente Sophie Signolle
- . Questions diverses
- . Interventions des personnalités
- . Clôture de l'Assemblée générale



**Participation à l'Assemblée Générale de la Section Marne de la SMLH
à la salle des Fêtes d'Avize vendredi 5 juin 2026**

Nom :

Prénom :

Adresse :

TEL :

E-MAIL :

- Participera à l'assemblée générale
- Participera au déjeuner (50 euros par personne boisson comprise)
- Sera accompagné(e)
- Joint un chèque de règlement à l'ordre de la SMLH Section Marne correspondant à ma participation et celle de mon accompagnant
- Ne participera pas à l'assemblée générale et transmet le pouvoir ci-dessous.

POUVOIR

Faute de pouvoir participer à l'assemblée générale de la section Marne de la SMLH le 5 juin 2026, je donne pouvoir pour me représenter à :

Nom :

Prénom :

Date :

Signature : (faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »).

A retourner impérativement avant le 30 mai 2026 à :

Sophie Signolle-Gonet

Présidente de la Section Marne

474 avenue Jean Jaurès

51190 Avize



Objet : Assemblée Générale de la Section Marne de la SMLH

Chers Légionnaires,

Chers Amis de la Légion d'Honneur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'assemblée générale de la Section Marne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur aura lieu le vendredi 5 juin 2026 à la salle des fêtes d'Avize.

Un repas convivial (50 euros par personne) servi dans la même salle des Fêtes, suivra l'assemblée générale et rassemblera les légionnaires, leurs conjoints et amis. Les réponses pour la participation au déjeuner sont à retourner accompagnées du chèque de règlement avant le 30 mai 2026 à la Présidente Madame Signolle Gonet, 474 avenue Jean Jaurès, 51190 Avize

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter en retournant votre pouvoir à la présidente de la section (Art.R9-2).

Aucun pouvoir ne sera admis le jour de l'assemblée et si vous donnez votre pouvoir à un mandataire, assurez-vous de sa présence le jour de l'assemblée générale. Pour que le pouvoir soit valable, le sociétaire doit être à jour de sa cotisation.

Il est recommandé aux légionnaires présents à l'assemblée générale de porter leur insigne de décoration à la taille réglementaire.

Et si vous avez des difficultés de déplacement, des solutions de covoiturage sont possibles. Merci de prendre contact avec Yves Ambel, le vice-président.

En espérant vous rencontrer lors de cette assemblée générale, je vous prie d'agréer chers(es) Légionnaires, Chers Amis(es) de la Légion d'Honneur l'expression de ma considération distinguée.

S. Signolle-Gonet

Présidente de la section Marne de la SMLH